

JOURNAL DES JOURNÉES

le vendredi 11 décembre 2009, édition de 16h 50

N° 72

« LA CRISE DES VALEURS » AU BARREAU DE PARIS

par Hélène Parvillé

Le 3 décembre dernier, la Maison du Barreau accueillait un colloque, « Gouvernance économique, éthique et régulation ». Puissance invitante, Christian Charrière-Bournazel, le Bâtonnier de Paris, animait la dernière session, intitulée « Ingérence des dogmes et crises des valeurs ». Il introduisait Alvaro Gil-Robles, ancien commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris, Olivier Boulnois, philosophe, directeur d'études à l'École des Hautes Études, et Jacques-Alain Miller, chargés de présenter au public leur analyse de la crise contemporaine, tandis qu'Alexandre Adler devait conclure la discussion par une synthèse.

Les discours judiciaire, politique, philosophique et religieux, nous présentent tout d'abord une vision presque manichéenne du monde occidental : d'un côté, un Eldorado démocratique ; de l'autre, une crise diabolique. La Convention européenne des Droits de l'Homme est ainsi considérée comme la chartre d'un monde-modèle, malheureusement ravagé par les conséquences d'un « capitalisme fou », et de ses prises de risques inconsidérées, violant le « principe de responsabilité ». On déplore que la justice soit supplantée par le souci de sécurité, et que la société soit de plus en plus intransigeante, de moins en moins tolérante et solidaire. Il est également question de la crise de la famille, devenue incapable de transmettre certaines valeurs. Pour Alexandre Adler, le refus d'enfantement, la peur de se reproduire, traduit l'absence de confiance dans l'avenir. Face à la crise, il y aurait donc un impératif de lutte, afin de faire respecter les lois, et de former des citoyens capables de se faire entendre. Les dogmes prennent alors toute leur importance : ils forment un système de convictions, un cadre qui détermine les valeurs et

les actions de l'homme.

Et si les conduites des personnes avaient des causes moins rationnelles que la loi dogmatique ? Le discours psychanalytique vient ici trouer l'idéalisme démocratique. La crise n'est plus seulement le vacillement d'un système, mais l'émergence d'un réel, et elle est porteuse de vérités. Dans un article du 11 octobre 2008 dans *Marianne*, Jacques-Alain Miller définissait la crise financière comme suit : « Il y a crise, au sens psychanalytique, quand le discours, les mots, les chiffres, les rites, la routine, tout l'appareil symbolique, s'avèrent soudain impuissants à tempérer un réel qui n'en fait qu'à sa tête. Une crise, c'est le réel déchaîné, impossible à maîtriser. L'équivalent dans la civilisation de ces ouragans par lesquels la nature vient périodiquement rappeler à l'espèce humaine sa précarité, sa débilité foncière ». Il n'existe pas un « Paradis des valeurs », mais des transgressions, des dévaluations, des dévalorisations : les « valeurs » sont depuis toujours en crise. Et l'argent, « la valeur de toutes les valeurs, la valeur par excellence, celle qui tue toutes les significations », c'est la vérité de toute évaluation. Ce qu'il en reste, c'est l'objet anal, le déchet, « l'actif toxique » de la finance. La crise pousse les sujets vers d'autres valeurs, des valeurs-refuges : l'or, dont le cours monte vertigineusement, ou encore Dieu, valeur absolue... Les financiers promettent de faire pénitence quand Wall Street s'effondre, ils oublient tout dès que les affaires reprennent.

Pourquoi la civilisation serait-elle douce ? Joseph de Maistre (1753-1821) avait bien mis l'accent sur le fait que ce qui fonde la société, c'est le bourreau, l'homme qui tue. Les châtements suscitaient la liesse populaire : grandes occasions de jouissance. Mais, aujourd'hui, les calculs utilitaristes évacuent la jouissance. Le psychanalyste ne saurait rêver d'une justice idéale, il prônerait plutôt un droit qui nuancerait la croyance en la vérité, qui saurait que le vrai n'est jamais le réel, et qu'il y a toujours une part d'insondable autant dans le crime que dans la décision judiciaire. Par ailleurs, ne croyons pas qu'il existe un capitalisme sage et un capitalisme fou. Ils sont solidaires. L'essence du capitalisme, c'est le risque, c'est l'excès ! Même si la vieille France paternaliste est attachée au principe de précaution, « le risque est une valeur qui triomphera au 21ème siècle », proclame Jacques-Alain Miller. Et il nous sollicite à prendre part activement à ce mouvement : « J'aime beaucoup le 21ème siècle, avec ses verrues et ses boutons. Décider d'être de son temps est thérapeutique, dit-il, je le recommande à tout le monde ».

Jacques-Alain Miller se distingue donc nettement de ses interlocuteurs progressistes, quarante ans jour pour jour après Lacan, lors de sa conférence à Vincennes du 3 décembre 1969, intitulée « Analyticon » : « Je ne suis libéral, comme tout le monde, que dans la mesure où je suis anti-progressiste. À ceci près que je suis pris dans un mouvement qui mérite de s'appeler progressiste, car il est progressiste de voir se fonder le discours psychanalytique (...) » (Séminaire XVII, p. 240).

Enfin, pour conclure la journée, Alexandre Adler expliqua la crise par l'illusion du progrès, qui consiste à croire que ce qui monte ne peut pas descendre : cette loi ne

s'applique pas aux œuvres humaines. Pour lui, on est à la veille d'une grande révolution économique. L'ensemble de l'Occident a été convaincu en un instant que les grands entrepreneurs ne sont pas les gourous de tous les temps, et que l'État a un sens, une capacité de régulation.

UN BON USAGE DU NOM-DU-PÈRE

par Laure Naveau

Je n'ai pas un maniement facile du signifiant-maître. Et il est heureux pour notre communauté que d'autres aient ce maniement, car aucun groupe ne peut subsister entre parlêtres sans référence à ce signifiant.

J'ai, pour ma part, le désir, comme beaucoup d'entre nous, que notre communauté, qui porte en elle la psychanalyse lacanienne de demain, subsiste. Que la psychanalyse survive. Or, l'École, qui est au centre de cette communauté, est une association, qui distribue des fonctions, des responsabilités, des pouvoirs.

Seulement, entre hommes de pouvoir, entre femmes de pouvoir, des conflits apparaissent nécessairement. Ils mettent en évidence, en différents points, un défaut, une faiblesse, de régulation par le Nom-du-Père. Dans l'École, quand de tels conflits se produisent, j'ai pu constater qu'ils ne se dénouent qu'à la condition que J.A. Miller y mette son désir, qui humanise.

C'est ce qui vient de se passer avec les Journées, qui ont remis chacun, ancien, ou nouveau venu, en position de responsable de son inconscient, de sa jouissance, de son rapport au réel, et face à son désir de franchir une passe. Ce fut une nouvelle naissance du désir de l'analyste, qui prend en compte le réel, et inaugure une suite où la surprise et la fraîcheur seront encore de la partie.

C'est ce qui vient de se passer aussi avec le Collège de la passe. Le blocage du Collège de la passe tenait à un conflit de pouvoir, imaginaire.

Ce conflit existait d'emblée. Je pense même qu'il datait de bien avant son ouverture. Qu'il repose sur de « vieilles querelles », dont on ne sait ni l'origine, ni la raison véritables, cristallisées ou pas au sein des « instances ». Ce sont parfois des effets de prestige, ou des rivalités « entre femmes », ou bien une rivalité à l'endroit du rapport au « plus-un » que représente J.A. Miller (ça, c'était avant Barcelone, dirions-nous). D'où des jeux d'alliances et d'intrigues qui noircissent les relations les plus authentiquement amicales, en introduisant une sorte de suspicion diffuse, angoissante, et finalement

démobilisante.

Au bout du compte, ce qui est en jeu – l’avenir de la passe, sa promotion, la politique de la psychanalyse, sa défense, les « propositions », au sens noble du terme, les inventions attendues d’un tel Collège, pour la passe, pour le psychanalyste de l’École et du 21ème siècle, pour lui permettre de sortir de ses inévitables impasses liées aux effets de l’*automaton* –, tout cela disparaît au profit d’enjeux de pouvoir.

Résultat : la tension monte. Et nous ne pouvons plus travailler. Par exemple, nous ne nous sommes pas interrogés sur la politique de nomination ou de non nomination, la question des passeurs, de leur désignation, de leur « qualité ». Exprimer nos hésitations, nos éventuelles divergences de points de vue, devient tout simplement impensable.

L’intervention de J.A. Miller, offrant aux membres du Collège la tribune du *Journal des Journées*, a déplacé ce conflit, lui a permis de s’exprimer publiquement à mots plus ou moins couverts, et quelque chose s’en est trouvé apaisé. C’est un bon usage du Nom-du-Père.

SUR UN « ABUS DE POUVOIR »

Lettre à Jacques-Alain Miller

par Lilia Mahjoub

Votre expression qualifiant les modifications du règlement interne de la passe d’« abus de pouvoir » m’a fait éprouver un grand sentiment d’injustice.

Ces modifications, je vous en avais parlé, et je vous les avais envoyées, car celles-ci ne pouvaient se faire sans votre accord, étant donné que c’est vous qui aviez écrit, en effet, ce règlement en 1982.

Pourquoi ces modifications ont-elles été faites ? Il y avait plusieurs raisons à cela.

Il y avait depuis quelques années une désaffection de la passe. Les Cartels étaient silencieux. Ce que le Collège avait produit avait été méconnu et inexploité. Les débats de ce qui s’est appelé le mini-Collège étaient restés dans le tiroir. Les AE se plaignaient : du peu de fréquentation de leur Soirée ; de la façon dont le Collège s’était tenu et de l’esprit qui y régnait ; du Secrétaire de la passe qui les déprimait en annonçant la mort de la passe.

Sur tout cela, le Conseil, puis, à partir de 2005, le Bureau et le Conseil, se

trouvaient réduits à l'impuissance. Nous assistions à un empoisonnement lent mais sûr de la passe. Après vous avoir consulté plusieurs fois à ce sujet, et donc sur vos conseils et avec votre accord, nous avons pris les mesures suivantes :

1) novembre 2006 : suspension du traitement des demandes d'entrée dans le dispositif de la passe, et annonce d'un temps de réflexion ;

2) 21 janvier 2007 : tenue du Séminaire de réflexion sur la passe, auquel vous avez participé, et qui a été publié en brochure pour les membres.

3) 4 avril 2007 : le règlement intérieur stipulait que « la composition et le fonctionnement de la Commission de la passe seront définis à l'issue d'une réflexion devant intervenir en 2007 » : c'est ici qu'il fallait que le Bureau décide.

Qu'avons-nous décidé ?

a) nous avons retiré des mains du Secrétariat le pouvoir qu'il avait sur la procédure pour le donner au Bureau lui-même, afin que celui-ci puisse veiller à ce que certaines choses se fassent : la tenue du Collège, les enseignements des Cartels, tout ce qui s'était arrêté petit à petit, au fil des années ;

b) jusqu'alors, le Secrétariat de la passe était confié à des sortants des Cartels de la passe ; nous avons modifié le règlement afin que ce soit le Bureau qui propose la liste des membres du Secrétariat à l'approbation du Conseil ;

c) c'est ainsi que le Secrétariat alors en fonction, et composé de quatre membres – Fr. Leguil comme Délégué du Conseil pendant quatre ans, A. Merlet, P. Monribot, et M.-H. Roch – a été remplacé par un Secrétariat de trois membres nommés pour deux ans – Francesca Biagi, Philippe La Sagna, Yasmine Grasser –, libres alors de toute autre fonction.

Voilà le contexte exact dans lequel s'inscrivaient les modifications du règlement de 1982. Je souligne que je vous ai toujours tenu informé de toutes nos démarches.

La question des enseignements

Lorsque nous étions ensemble dans un Cartel de la passe en 1990-1992, avec Éric Laurent, Alain Merlet, et Geneviève Morel, nous tenions des « Après-midi de la passe ». Nous étions alors membres du Conseil tous les deux, et j'étais Directrice adjointe, ce qui m'a permis de veiller à l'organisation de cet enseignement. Je pourrais voir quand et comment les enseignements des Cartels se sont arrêtés.

Lorsque je suis entrée dans ce Cartel 2008-2009 qui va bientôt prendre fin, j'ai provoqué une réunion pour que nous fassions un enseignement, sous la forme de « Matinées de la passe ». Deux ont pu se tenir, et ont donné lieu à des publications. Après, il y a eu l'affaire du CPCT. En juillet à Barcelone, je me suis à nouveau démenée pour que nous organisions une troisième « Matinée de la passe ». On devait la faire à cette rentrée, en octobre, mais cela n'a pas paru possible. Je pourrais développer.

[Chère Lilia, je vous donne acte, bien volontiers, de cet « exposé des motifs » de la décision du Conseil. Je ne mets pas en doute vos intentions, et je me souviens en effet de plusieurs coups de téléphone où vous m'avez à la fois informé et interrogé. Je me souviens aussi vous avoir témoigné de mon malaise devant la procédure choisie (modification par le Conseil, non par l'Assemblée), si bien que j'ai eu le sentiment - des sentiments, j'en ai, moi aussi - d'avaliser un abus de pouvoir. Mais il y avait urgence, et une relance de la passe me paraissait en effet indispensable. Puisque le Bureau se proposait de l'accomplir, je n'allais pas me mettre en travers. Cette relance a-t-elle eu lieu ? Si c'était le cas, nous n'en serions pas là. — JAM]

COTTET À COTTES

Réponse à Jean-François Cottès

par Serge Cottet

Les griefs de J.-F. Cottès à l'adresse du cartel A9 sont de deux sortes : en plus des retards et dysfonctionnement de la communication, il impute au cartel une surdité sur le fond.

Ces deux objections se rejoignent : désinvolture et surdité = incompetence : il est vrai que sur ce point c'est toujours à l'Autre d'en juger ; deux observations cependant pour contribuer au débat.

1 - Les péripéties qui retardèrent la communication de la réponse du cartel sont dues au travail sur le témoignage lui-même et à rien d'autre. Les rendez-vous proposés à J.-F. Cottès, à sa demande, pour justifier cette réponse et l'invitation à venir en parler chez moi n'ont pas abouti pour des raisons communes de calendrier. D'où le rendez-vous lors des Journées de l'École qui ne relevait pas d'une rencontre fortuite de couloir mais avait été décidée ensemble, il est vrai faute de mieux. À cette occasion j'ai pu dire à J.-F. Cottès que c'est par comparaison des témoignages de plusieurs passes et différenciellement qu'une passe apparaît plus convaincante qu'une autre ; la nomination en juin d'un AE ne fait pas objection à la nomination d'un autre ; c'est une contingence, ce n'est pas un

numerus clausus ; il n'y là ni frilosité ni retenue.

2 - Sur le fond la confidentialité est de règle ; elle n'empêche pas de donner cette précision : le passant obtient de son analyse une certitude ; il communique sa conviction aux passeurs ; mais le cartel, lui, n'a pas la même ; ce n'est pas seulement une question d'obtusion ou de surdité ; on a très bien entendu, mais ce qui s'entend creuse les contours d'un masque et laisse effectivement une ombre ; J.-F. Cottes ne croit pas si bien dire en se référant à la citation de Lacan sur « l' ombre épaisse... à dissiper » ; c'est exactement ce qui nous a orienté. La passe n'étant pas l'enregistrement des certitudes du passant mais l'élucidation d'un désir inédit, la transparence subjective a des limites. Oserais-je rappeler que ce qui est transparent pour le passant (un rêve par exemple) peut être surinterprété pour qui ne se fie pas qu'à son énonciation.

La contingence de la passe, c'est aussi cela.

POUSSIÈRES DE NOS ANALYSES

Réponse à Dominique Miller

par Dominique Holvoet

On ne lit jamais que ce qui nous regarde, on ne s'arrête que sur ce qui a été écrit pour nous, sur ce qui s'adresse à nous. Poussière !, ai-je lu dans le texte de Dominique* à propos de la passe à l'entrée. « Quand on ouvre les portes d'une cathédrale [celle de l'École de la passe], on y fait entrer une lumière certes, mais aussi de la poussière. » [JJ 68]

Si je ne connaissais la délicatesse de Dominique, je dirais que c'est violent. Donc poussière est sans doute le mot juste, mais parce que tombé de la plume de son auteur.

Je suis entré dans l'École, « mal nommé comme nous tous », par le biais de la passe à l'entrée et je ne comprends toujours pas le mépris dans lequel elle reste tenue. Certes, nous partageons une haute idée de l'École que nous voulons à la hauteur du désir de Lacan, mais n'avons-nous pas – quelle glue – une trop haute idée de nous même lorsqu'il s'agit d'admettre des pairs parmi nous. Si le dispositif de la passe à l'entrée s'est certes emballé, il avait eu le mérite précisément de désacraliser la passe – de la faire sortir de la cathédrale, de nous faire sortir de ce lieu où l'officiant énonce le mercredi des cendres : « poussière, tu es poussière et tu retourneras en poussière ». Voilà d'où tombe le mot : si l'École était une Église, il faudrait en effet attendre la mort pour pouvoir savoir.

Sortons donc de la cathédrale et faisons exister l'École sans ces hauts murs de pierres qui l'ont fait comparer à une forteresse de sages, foulons la poussière des grands chemins, frayons avec les manants, les indigents et les borgnes que nous sommes fiers d'être. Ce qui constitue le noyau de l'École de la passe, c'est ce que chacun fait de la poussière qu'il se sait être, poussière d'or et poussière de feu ! Les analysants de l'AMP crachent le feu d'un désir qui se sait boiterie, leur parole est d'or parce que sortie des méandres de l'association libre.

Dès lors une École de la passe ne pourra jamais être qu'extime, à côté, hors institution, fondée par les poussières de nos analyses.

* Miller Dominique, « La passe : de la solennité à la simplicité », *Journal des Journées*, n°68

LA PASSE, CÔTÉ CARTEL

par Marie-Hélène Brousse

J'ai été membre des cartels de la passe à quatre reprises : choisie comme plus-un à l'ECF de 1994 à 1996 ; puis en tant que – en fonction du règlement – membre du cartel suivant de 1996 à 1998 : puis, plus tard, élue lors de l'Assemblée générale ; et, d'autre part, désignée comme membre d'un cartel de l'ELP lors de la période de crise qui a vu certains collègues quitter le Champ freudien.

Je considère que cette expérience, distribuée selon quatre modalités choix de l'Autre, *automaton*, élection et désignation, a été essentielle dans ma trajectoire, infinie, de formation analytique, autant dire que j'en fais une expérience d'enseignement.

C'est du cartel de l'ELP que je souhaite tirer quelques remarques aujourd'hui. A son début il comportait S. Cottet, G. Morel, F. Perena, et moi-même, le plus-un étant L. D'Angelo. Je garde de nos travaux un mauvais souvenir. Mais en même temps, à y avoir longuement réfléchi, poussée justement par les conséquences subjectives douloureuses que ce travail avait sur moi, cette expérience s'avère très riche d'enseignement. De F. Perena, je n'ai pas appris grand chose, car sa participation fut le plus souvent silencieuse, avant de s'interrompre rapidement. G. Morel, par contre, m'a permis de tirer quelques affirmations qui m'orientent encore aujourd'hui.

Premier point : le cartel était composé d'AE, susceptibles d'être intéressés à transmettre à d'autres le oui qui leur avait été adressé. Pour cela, il convient qu'ils

n'érigent pas leur propre parcours et/ou témoignage en norme. Que, bien au contraire, ils soient particulièrement intéressés par des témoignages, des problématiques, des styles, des structures, des sintomes, différents du leur. C'est seulement ainsi que leur présence dans un cartel de la passe se justifie.

Deuxième point : G. Morel traitait les témoignages en y cherchant un certain nombre de critères. Ainsi un exemple parmi d'autres : la recherche systématique comme d'une condition nécessaire, de « la névrose infantile » du sujet, sur laquelle le passant n'avait pas nécessairement mis l'accent. Ces critères en venaient à s'imposer comme une véritable procédure réglant l'écoute du cartel.

De même, devant les questions que se posait le cartel, le renvoi des passeurs vers le passant, ou le passant demandant à revoir ses passeurs, lui semblait contraire à la procédure de la passe. Je tiens que la procédure du dispositif, si elle doit, bien entendu, être clairement définie par un règlement, doit aussi pouvoir être adaptable à la singularité des cas qui se présentent.

Quant à une recherche procédurisée d'éléments de la théorie analytique dans les témoignages des passants, je la pense en contradiction complète avec le réel de l'expérience de la passe, d'autant que cette « procédure » n'est la plupart du temps qu'un symptôme érigé en norme universelle, ce qui était clairement démontrable dans ce cas. Il est exclu de prendre les lois du désir et de la jouissance pour l'analogue de celles de l'astronomie ou de la physique. Le témoignage a d'abord à être entendu pour ce qui, en lui, échappe, met en défaut, surprend la doxa analytique. Si ces manifestations anomiques sont traitées sur le versant du déficit de norme, donc de normalité, le cartel en vient à un principe de précaution qui le condamne à s'abstenir de nommer.

Dernier point : Je vois la passe, côté cartel, comme un lieu d'innovation et de pari calculé. On ne doit pas y chercher seulement la confirmation de ce qu'on sait déjà, mais y être à l'affût de ce qui s'invente et se découvre dans les analyses.

« DÉSIR DE NOMMER, DÉSIR DE NE PAS NOMMER »

Note conjointe sur la solitude de l'AE

par Rose-Paule Vinciguerra

Dans le *JJ* n° 69, Jacques-Alain Miller revenant sur les cartels de la passe regrettait que le Collège n'ait pas mis à l'ordre du jour de ses travaux le désir des cartels ces dernières

années. Une phrase s'est pour moi détachée de son propos. On aurait pu thématiser, dit-il, concernant ces cartels « le désir de nommer et le désir de *ne pas* nommer... ». Le désir de nommer pour un cartel de la passe semble aller de soi. C'est sa fonction de nommer des AE. Mais que serait pour celui-ci le désir de *ne pas* nommer? Une sombre jouissance « à lui-même ignorée » ? Plus banalement un élitisme fermé de « gens en place »? Sans doute cela est-il pour chacun à interroger. Mais ne peut-on plutôt évoquer ici une certaine « frilosité » dans les décisions de nomination ? Cette frilosité, si elle existe, me semble en lien avec une exigence qui traverse le cartel. D'où peut venir cette condition dont d'aucuns pourraient penser qu'elle confine à une mise en demeure des passants ? Il me semble que les membres d'un cartel de la passe, lorsqu'ils sont en fonction, ne peuvent pas ne pas avoir en tête, dans le temps même qu'ils écoutent et qu'ils débattent ensemble, les élaborations récentes de Jacques-Alain Miller sur la fin de l'analyse et la passe à partir du tout dernier enseignement de Lacan. Une phrase du cours de cette année me revient : « Tant que vous n'avez pas obtenu un *c'est ça*, pas la peine de jouer à faire la passe ». Un *c'est ça* que vous avez pu réduire à partir des semblants qui vous animent ; un *c'est ça*, le votre, irréconciliable condition de jouissance sur ou plutôt contre laquelle vous devez désormais vous appuyer, bref votre sinthome. Il me semble que les cartels de la passe sont en attente, non pas d'un témoignage qui exemplifierait cette avancée de la recherche en psychanalyse et qui du coup sonnerait inévitablement faux, mais d'un travail analytique effectué jusqu'à une monstration, celle de la limite même d'un irréductible « sans raison », non résolu dans la signification phallique. Et sans doute est-ce ce désir de savoir... encore qui arrête un cartel dans son souhait de nommer quelqu'un AE. C'est cette affinité avec la recherche qu'effectue Jacques-Alain Miller qui m'apparaît aujourd'hui comme justifiant un relatif « *ne pas* nommer » dans le cartel de la passe dont j'ai fait partie.

Je voudrais maintenant revenir sur un syntagme assez souvent rencontré : « la solitude de l'AE ». Après sa nomination et une fois passée l'euphorie des premiers temps de son exercice, l'AE éprouve-il une désespérante solitude, comme on peut parfois l'entendre ? Il y a solitude et solitude. Une chose est la solitude de fin d'analyse, cette traversée du désert, lorsqu'il n'y a plus aucun sens qui vaille, cette rencontre du « Rien peut-être ? » comme l'a écrit Lacan. Mais la solitude de l'AE, comme celle de chacun de ceux qui ont fait un choix subjectif impliquant une perte, ne me semble pas de nature à être déplorée. Dans l'exercice de leur mandat, les AE travaillent : c'est ce qu'ils ont à faire. Ce qui est difficile, c'est leur travail, pas leur solitude. Car leur élaboration qui vaut pour eux-mêmes vaut sans doute aussi pour quelques autres et elle s'adresse toujours à l'Autre de l'École.

L'École ne les reconnaît pas ? C'est arrivé, oui, et parfois sans détours. Mais si l'AE doit être analyste de l'expérience de l'École comme le voulait Lacan, à charge pour lui d'analyser la cause « politique » de son malaise. Cela ne s'est pas fait jusqu'ici publiquement ; cela devrait se faire dorénavant. Jacques-Alain Miller opère en ce moment de façon éclatante une interprétation de l'École. Il est de la responsabilité des AE de pas

se dérober à cette tâche dans d'autres endroits de l'École et d'interpréter, lorsque cela est nécessaire, son expérience même. Les événements nous ont appris qu'au pays de l'inconscient, il n'y a pas à désespérer du désir. Tôt ou tard, le refoulé fait retour. Aujourd'hui nous n'avons pas à bouder notre plaisir.

SOIRÉES AE

par Bernard Seynhaeve

Cher Jacques-Alain Miller,

Je connais un moment subjectif difficile. Inhibition. Je voudrais articuler mon inhibition à la solitude.

Circonscrivons ce point.

Premièrement. Je distingue deux formes de solitude dont je fais l'expérience en ce moment. La première concerne le fait que je suis seul AE depuis près de deux ans à l'ECF.

Le Jury de l'ECF a nommé deux AE en avril 2008, Antoni Vicens et moi-même ; Antoni est membre de l'ELP. Quatre autres AE viennent d'être nommés. Aucun francophone.

J'ai par ailleurs souligné un acte manqué de l'École au moment de présenter son rapport d'activité puisque parmi toutes les activités organisées par l'École, rien n'avait été dit sur la passe et la nomination de ces deux AE.

J'en conclus donc que la production actuellement d'AE ne fait pas partie du désir de l'École ; de l'École-sujet, comme vous le définissez dans la théorie de Turin. Je reste logique.

Il ne s'agit pas, dans cette solitude, de la solitude de l'AE. Certes, cette solitude subjective dont je témoigne est imaginaire, je l'admets. Elle me permet néanmoins d'en conclure que l'École ne désire pas produire d'AE actuellement. J'ai remarqué, comme je le souligne plus loin, que ce n'est pas le désir de passe qui manque, mais bien le désir de nommer des AE. Retenons ce premier point.

Deuxièmement. La seconde forme de solitude dont je voudrais témoigner est celle que je vécus dans ma chair, dans mon être pendant mon parcours analytique et que

je retrouve aujourd'hui. C'est cette solitude qui fut le point d'Archimède de la fin de la cure. Cette solitude-là constitua le grain signifiant que j'ai tenté de mouler depuis ma nomination.

Au fond, je n'ai fait que cela, évoquer ce moment de passe que constituait dans ma cure ce que j'ai nommé ma traversée du désert, parler de cette interprétation déterminante de mon analyse qui stoppa l'association libre et fit chuter la supposition d'un savoir.

C'est en effet de cette solitude radicale là, celle de l'Un laissé en plan sans le recours de l'Autre, de cette solitude spéciale, corrélée à un réel rendu tangible et à ma jouissance singulière, de la fascination du sens, c'est de tout cela dont j'ai parlé. Il fallait ouvrir la bouche, je l'ai ouverte pendant plus d'un an, depuis que j'ai été nommé AE.

Mais aujourd'hui, à la veille de commencer cette année, il faut bien que je vous fasse part d'un symptôme qui m'envahit. Celui de l'inhibition. Je suis inhibé.

Mon troisièmement est un paradoxe. Cette inhibition, ce « ne pas parvenir l'ouvrir », fait tache dans le tableau. Le tableau, c'est celui des dernières Journées de l'ECF et de l'acte génial que vous avez posé. Cet acte est un acte analytique visant le sujet supposé savoir qu'est l'ECF.

En effet, ces Journées et le Journal m'ont appris plusieurs choses. D'abord la dimension du « collectif des Uns », le « tous singuliers », le « tous analysants ». Chacun témoignant avec pudeur de sa singularité. C'est ce que cet *à ciel ouvert* des Journées a rendu possible.

Dans la perspective de ces Journées, je suis allé lire la « Théorie de Turin », formidable formation de l'inconscient de son auteur. Bien qu'elle fût prononcée il y a presque 10 ans, elle est également une incroyable interprétation du discours actuel de l'École, de l'École-sujet. L'acte que vous avez posé interprète le silence de notre École sur la formation de l'analyste, sur le comment ces Uns qui constituent l'École et toute la communauté des analysants, dans leur intime singularité, sont avant tout des analysants.

La réponse a surgit tel un claquement sur ce fond de silence, saisissant tout le monde. Des dizaines et des dizaines de Uns, « tous analysants », l'ont ouverte, la bouche.

Alors que notre École connaît soudain ce moment subjectif de passe, je me retrouve moi-même dans un moment de sidération, bouche bée.

Quatrièmement. Un autre point m'est apparu lors de ces Journées de l'École et dans le Journal des Journées. Ce point me semble déterminant : le désir de passe dans le collectif est très vivant. Peut-être, comme nous l'avons entendu, n'y a-t-il pas eu beaucoup de demandes de passe ces derniers temps. Néanmoins, il me paraît clair comme

de l'eau de roche que désir de passe est bien vivant.

Un point de conclusion. Plus question pour moi maintenant de m'appuyer sur mon cas clinique pour avancer. C'est assez. Je prends donc l'initiative, après la soirée que j'ai organisée à l'École mardi dernier avec Antoni Vicens et Éric Laurent, d'organiser d'autres soirées cette année. Je vais inverser la vapeur. Je ferai ces soirées avec ces personnes qui ont ouvert la bouche lors de ces Journées et dans le Journal. Ces analysants qui ont formulé ces fines aspérités de leur analyse et qui nous éclaire sur la formation de l'analyste. Je voudrais m'orienter vers le Congrès de l'AMP. Je vais les inviter et j'apporterai mon grain de sel pour engager une conversation. Je vous en reparlerai certainement.

J'ai retenu le local de l'ECF. Voici les dates : les mardis 12 janvier, 9 février, 9 mars et 13 avril.

Je suis rentré tard à la maison. S'il n'est pas trop tard, j'aimerais que ces lignes soient publiées dans le Journal.

Je vous en remercie. Cordialement.

UN SÉSAME

par Patrick Monribot

Après un bref écho d'une expérience de passeur, les récentes contributions au présent débat sur la passe -notamment celle de Pierre-Gilles Guéguen (*JJ*, n° 69)- m'invitent à livrer un vignette sur l'angoisse du passant passé.

Il s'agit d'une difficulté rencontrée au moment de ma nomination d'AE.

Quand celle-ci fut annoncée, je n'ai pas plus dégringolé de ma chaise que je ne suis monté au lustre : j'ai été inquiet. Je m'attendais pourtant à ce verdict. Avant même le résultat de la procédure qui fit certitude, une sorte d'intuition s'était imposée. Sans doute avais-je été étonné et convaincu par ma propre démonstration, non par suffisance ni par auto suggestion. Cette intime conviction n'était pas le fruit du logocentrisme ayant permis d'organiser la fiction et la logique du témoignage mais le résultat inattendu d'un événement de corps survenu pendant une rencontre avec l'un des passeurs. Bref, à cause d'un réel du corps qui m'a surpris et ne m'a pas trompé – j'en ai témoigné en temps voulu.

Pourtant, une fois confirmée la nomination, j'ai été rattrapé par un « manque-à-savoir » : pourquoi m'avaient-ils nommé ? Certains collègues ont voulu savoir pourquoi ils n'avaient pas été nommés. Paradoxalement, l'inverse s'est produit en ce qui me concerne : j'ai consulté soigneusement, un par un, les cinq membres du cartel pour obtenir raison de la nomination. Et j'ai obtenu cinq explications différentes, mais complémentaires... Cinq raisons qui m'ont permis d'éclairer la décision collective du cartel.

Cela n'a pas suffi à résorber l'inquiétude. J'ai rencontré un psychanalyste – « le meilleur d'entre nous », comme dit Estela Solano (*JJ* n° 69) – à trois ou quatre reprises afin de m'aider à trouver le fil doctrinal qui me permettrait d'embrayer sur les trois années d'enseignement attendues d'un nouvel AE, au-delà de la simple fiction du témoignage - trois années redoutées. J'avais la clinique de ma cure dans la poche mais je cherchais anxieusement un fil rouge épistémique.

L'analyste sollicité n'était mon analyste ; il n'était pas davantage membre du cartel qui m'avait nommé, mais il était par moi supposé savoir éclairer ma lanterne, et ce pour diverses raisons qui n'étaient pas étrangères à la fin de ma cure. De fait, il n'a rien déduit mais, à la façon de Socrate, il a créé les conditions de ma propre trouvaille. Je me souviens d'une parole extrêmement rassurante : « L'AE soutient son École, et l'École soutient ses AE. » J'ai pu apaiser une folle inquiétude et me lancer dans l'arène mensuelle de ce qui, à l'époque, s'appelait le « laboratoire des AE » avant de devenir la « soirée des AE ».

J'ai ainsi trouvé une solution à la difficulté théorique qui excitait mon surmoi sur le mode « *Vais-je y arriver ?* »

Épilogue. S'appuyer sur les membres du cartel qui nomme et sur un analyste (à la façon du « contrôle ») sont des pistes possibles pour ceux qui, fraîchement débarqués dans notre communauté de travail, hésiteraient à franchir le pas de la procédure au motif de n'être pas « savant assez ». Il s'agit de trouver un coup de pouce analytique qui soit un sésame. Question de pichenette. Le reste suit comme effet de nomination. C'est une autre façon de s'autoriser de soi-même et « de quelques autres ».

*

MOLIÈRE ET KAFKA

par Rose-Marie Bognar

Non dignus sum intrare, me disais-je, reprenant le Malade imaginaire, dans une idéalisation en effet imaginaire, et fantasmatique de la passe, *ignorantus, ignoranta*,

ignorantum je suis. La passe m'apparaissait comme inaccessible, réservée à quelques élus, ce qui faisait pour moi exister l'Autre, même si c'était sans rapport avec la réalité de cette démarche. *Ver de terre, étoile...* Cela me mettait dans la position d'attendre que quelque chose vienne de cet Autre, sans y mettre du mien, comme le personnage de Kafka, évoqué par Dominique Chauvin. Celui-ci attend, assis sur son tabouret, jusqu'à ce que mort s'en suive, que le gardien de la grande porte, d'ailleurs ouverte, lui donne la permission d'entrer. Au moment où il va mourir le gardien lui dit : « Personne d'autre n'avait le droit d'entrer par ici, car cette porte t'était destinée, à toi seul. » Trop tard. C'est cette inertie que le vent des Journées est venu balayer. Ce ne sont pas seulement les états-majors qui ont été court-circuités, c'est la dimension de l'espace, avec la diffusion mondialisée du Journal, et celle du temps grâce à sa réception instantanée. Recevoir ainsi tous les jours une parole vivante produit des effets : nombreux sont ceux qui veulent maintenant reprendre leur bâton de pèlerin, témoigner. L'ampleur de ce mouvement évoque pour moi la phrase de Télévision : « ce qui ne constituera pas un progrès, si c'est seulement pour certains ».

www.causefreudienne.org

ECF 1 rue Huysmans paris 6è Tél. + 33 (0) 1 45 49 02 68